

C.C.T.P.
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES
MAÎTRE D'OUVRAGE
DISP GRAND EST
11 Rue Jean Villars, 88000 ÉPINAL

RÉNOVATION ET EXTENSION
LOT 09 – MENUISERIES INTÉRIEURES – AGENCEMENT

MAÎTRE D'ŒUVRE
ARCHITECTURE TO AIR
7 Rue André Del Sarte – 75018 PARIS | Filiale : 16 Rue Gounod – 67000 STRASBOURG |
architecturetoair@gmail.com
DCE – Juillet 2026

NOTE DE PRÉSENTATION DU PROJET

Maître d'ouvrage

DISP GRAND EST — Ministère de la Justice
11 Rue Jean Villars, 88000 ÉPINAL

Maître d'œuvre

ARCHITECTURE TO AIR
7 Rue André Del Sarte – 75018 PARIS | Filiale : 16 Rue Gounod – 67000 STRASBOURG
Tél. : 06 78 28 22 01 – architecturetoair@gmail.com
N° national 079247 – N° SIRET 79842214300015

Description du projet

Le présent projet consiste essentiellement à :

- La rénovation et l'extension du bâtiment DISP GRAND EST – PREJ (Pôle de Rattachement des Extractions Judiciaires), situé 11 Rue Jean Villars, 88000 ÉPINAL
- La réalisation de trois extensions (Extension 1, Extension 2 sur ancien garage, Extension 3) offrant de nouveaux espaces fonctionnels : bureaux, salle de réunion, vestiaires, local armurerie, stockage
- Le curage sélectif de l'existant conformément au plan de démolition architecte, suivi de la rénovation complète des espaces intérieurs
- La mise aux normes des installations techniques : électricité (CFO/CFA), plomberie/CVC, ventilation, contrôle d'accès sécurisé
- La création d'un Bunkerkit avec SAS sécurisé,
- L'aménagement des espaces extérieurs : parking enrobé, végétalisation défensive, éclairage
- La mise en conformité énergétique : isolation thermique par l'extérieur (ITE), menuiseries aluminium haute performance, VMC et climatisation

Nomenclature des lots

Les travaux se divisent en 11 lots numérotés de 01 à 11 :

- LOT 01 — Travaux préparatoires – Gros Œuvre – Charpente
- LOT 02 — Couverture – Zinguerie-Façades – Bardage – ITE
- LOT 03 — Menuiseries extérieures – Occultations
- LOT 04 — Plâtrerie – Isolation – Faux-plafonds
- LOT 05 — Électricité – CFO/CFA – Contrôle d'accès
- LOT 06 — Plomberie – CVC – Ventilation – Sanitaires
- LOT 07 — Revêtements de sols intérieurs
- LOT 08 — Peinture – Signalétique
- LOT 09— Menuiseries intérieures – Agencement
- LOT 10 — Serrurerie – Métallerie – Miroiterie
- LOT 11 — Aménagements extérieurs – Espaces verts

CLAUSES GÉNÉRALES

1. Objet et cadre du marché

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) est établi pour fixer le programme des travaux à réaliser dans le cadre de la rénovation et de l'extension du bâtiment DISP GRAND EST – PREJ, 11 Rue Jean Villars, 88000 ÉPINAL.

Il décrit les caractéristiques principales des travaux à exécuter, la nature des matériaux, les prescriptions techniques et les résultats recherchés.

Il est entendu qu'il n'est pas limitatif et que les entrepreneurs, chacun en ce qui le concerne, doivent prévoir la totalité des travaux de leur profession nécessaire au complet achèvement des ouvrages. Les entrepreneurs ne seront pas fondés à arguer d'oublis ou d'omissions dans le présent document pour prétendre à des attributions de suppléments aux marchés, traités à prix global et forfaitaire.

2. Normes et réglementations applicables

Les entrepreneurs titulaires des marchés devront respecter et appliquer les règles imposées pour l'exécution des travaux par les lois, décrets, arrêtés, circulaires de toutes natures en vigueur. Les spécifications principales sont définies par :

- Les Documents Techniques Unifiés (D.T.U.) et cahiers des prescriptions techniques publiés par le C.S.T.B.
- Les normes françaises A.F.N.O.R. et N.F. EN en vigueur
- Les Eurocodes applicables (EN 1990 à EN 1999) et règlements parasismiques (zone 1b – Épinal)
- Le CCAG Travaux 2021
- La réglementation thermique RE2020 pour les extensions
- La norme NFC 15-100 pour les installations électriques
- ISO/IEC 11801 Éd. 3.0 pour le système de câblage générique (LOT 06)
- Toutes normes et DTU spécifiques à chaque corps d'état

3. Visite des lieux

Avant la remise de leurs offres, les entreprises soumissionnaires sont tenues de visiter les lieux de manière à prendre connaissance de l'environnement dans lequel les installations doivent être réalisées et d'effectuer les relevés nécessaires.

Les visites sont organisées en prenant rendez-vous avec le maître d'œuvre — ARCHITECTURE TO AIR, architecturetoair@gmail.com — pour les lots nécessitant une visite obligatoire (LOT 01 : postes Curage et VRD).

4. Planning des travaux

Les interfaces entre lots devront être traitées sans plus-value par les entreprises concernées. Interfaces principales : LOT 01 BET coordonne les réservations structurelles avec LOT 02, LOT 03 et LOT 04 — LOT 04 coordonne les réservations de baies et grilles avec LOT 03 et LOT 11 — LOT 05 coordonne les fourreaux et passages de gaines avec LOT 06 et LOT 07 — LOT 06 assure les alimentations des gâchettes (LOT 04, LOT 11), des volets roulants (LOT 04), de l'éclairage mobilier (LOT 09) et des réservations badges — LOT 07 coordonne les évacuations et arrivées d'eau avec LOT 08, LOT 09 (cuisine, vestiaires) et LOT 05 — LOT 11 coordonne la pose des grilles barreaudées avec LOT 04 — LOT 13 assure la base-vie, le nettoyage et les accès pour l'ensemble des lots.

11. TVA applicable

TVA 20% sur l'ensemble du marché — bâtiment à usage professionnel/judiciaire. Le LOT 01 (Travaux préparatoires – Gros Œuvre) bénéficie du taux réduit de 10% pour les travaux de rénovation des parties existantes, conformément à l'article 279-0 bis du CGI.

12. Liste des plans et documents graphiques MOE

L'ensemble des travaux doit être exécuté en conformité stricte avec les plans établis par ARCHITECTURE TO AIR. L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance de l'intégralité des documents graphiques avant remise de son offre. Toute divergence entre le CCTP et les plans doit être signalée par écrit au maître d'œuvre avant la date limite de remise des offres. En cas de contradiction, le plan prévaut sur le texte du CCTP.

Plans architecturaux APD/PRO — Format A1

PN 03 — Plan Général RDC et R+1 Existant/Projet — Échelle 1:50e

Carnet de détail APD/PRO — Format A3 et A1

PN 08 — Détail Plan et Élévation Entrée — Échelle 1:33e

PN 13 — Détail Plan Élévation Armurerie (Bunkerkit) — Échelle 1:40e

PN 14 — Détail Plan Élévation Vestiaire Femmes — Échelle 1:33e

PN 15 — Détail Plan Élévation Cuisine — Échelle 1:40e

PN 16 — Plans Détail Bureaux — Échelle 1:50e

⚠ Le chiffrage doit intégrer la totalité des prestations représentées sur ces plans, y compris les détails de quincaillerie, ferrures, finitions et raccords inter-lots. Aucune plus-value ne sera acceptée pour méconnaissance des plans. Les plans de fabrication des ouvrages sur mesure devront être soumis à ARCHITECTURE TO AIR pour visa avant toute mise en fabrication.

LOT 09 – MENUISERIES INTÉRIEURES – AGENCEMENT

Ce lot comprend la fourniture et la pose de l'ensemble des menuiseries intérieures (portes, blocs-portes, vitrages) et des agencements mobiliers (cuisine, rangements, plans de travail). Toutes les finitions sont soumises à validation de l'architecte.

Menuiseries intérieures

10.1 – Portes intérieures vitrées acoustiques 30dB – Bureaux

Fourniture et pose de 2 portes intérieures vitrées à affaiblissement acoustique $\geq 30\text{dB}$ pour les bureaux.

- Porte vitrée cadre bois ou métal laqué, vernis mat — vitrage feuilleté clair ou dépoli au choix architecte
- Affaiblissement acoustique certifié $\geq 30\text{dB}$ (rapport de laboratoire à fournir)
- Poignée au choix architecte — ferme-porte si prescrit

10.2 à 10.3 – Blocs-portes isoplanes âme pleine

- 5 blocs-portes isoplanes âme pleine 1 vantail 204×93cm — huisserie métal — poignée FIMET SHAPE 1320-232 chrome satiné
- 2 blocs-portes isoplanes âme pleine 1 vantail 204×83cm — huisserie métal — poignée FIMET SHAPE 1320-232 chrome satiné

Compris : fournitures des paumelles, serrures à condamnation intérieure si prescrit, arrêt de porte.

10.4 – Blocs-portes coulissantes à galandage – Cuisine et salle de repos

Fourniture et pose de 2 portes coulissantes à galandage pour la cuisine et la salle de repos.

- Galandage 93×208cm — cloison à créer par LOT 05
- Poignée encastrée non verrouillable chrome satiné
- Finition laquée blanc ou teinte architecte

10.5 – Vitrage fixe acoustique 30dB – Salle de Réunion RDC

Fourniture et pose d'un vitrage fixe acoustique entre la salle de réunion et la circulation RDC.

- Cadre bois vernis mat ou métal laqué — dimensions 1,34×2,40m HT
- Vitrage feuilleté clair 33,2 affaiblissement acoustique certifié ≥30dB

Agencement mobilier

10.6 – Meuble cuisine complet avec électroménager IKEA

Fourniture et pose du meuble cuisine complet avec électroménager encastré.

- Meubles bas et hauts IKEA, portes finition Forsand blanc mat — poignées au choix architecte
- Four pyrolyse ELECTROLUX — lave-vaisselle WHIRLPOOL — réfrigérateur ELECTROLUX — plaque à induction ROSIERES
- Compris : pose, raccordements électriques et plomberie — coordonner avec LOTs 06 et 07

10.7 – Meuble entrée IKEA PAX

- 2 colonnes IKEA PAX 100×58×236cm avec portes stratifié blanc Forsand
- 10 tablettes + 2 barres à vêtements + barres intermédiaires — conforme plans architecte

10.8 – Meubles armurerie sur mesure

- Meubles armurerie sur mesure conformes aux plans détaillés de l'architecte
- Finition stratifié ou laqué — poignée au choix architecte
- Serrures conformes aux prescriptions de sécurité du PREJ

10.9 – Plans de travail sur mesure – Bureau 4 personnes (×2)

- Plan de travail sur mesure 2780×730×27mm finition tripli naturel ou laqué
- Pied central + cornière de fixation côté mur — tablettes de rangement intégrées
- Éclairage LED indirect sous tablettes — alimentation par LOT 06

10.10 – Tablettes MDF peint – Cuisine (×3)

- 3 tablettes MDF peint blanc, fixation murale par supports invisibles ou équerre cachée

10.11 – Meuble rangement IKEA METHOD – Bureau 2 personnes

- Meubles IKEA METHOD finition portes Forsand — conforme plan détail bureau architecte

PLANS GRAPHIQUES ET VISA D'EXÉCUTION

Nomenclature des plans à respecter :

- Plan menuiseries intérieures
- Détails portes coupe-feu 30min
- Plan ferme-portes accessoires
- Détails gâches et serrures

Obligation EXE et visa d'exécution :

- Les plans graphiques PRO (Projet) et DCE (dossier de consultation) fournis par la MOE doivent être SCRUPULEUSEMENT RESPECTÉS.
- Avant commencement des travaux, l'entreprise doit soumettre ses plans d'exécution (EXE) détaillés à l'approbation de la Maître d'Œuvre.
- Les études d'exécution (EXE) — plans, notes de calcul, schémas de détail et tout document nécessaire à la réalisation des ouvrages — sont établies par l'entreprise titulaire du lot, à sa charge exclusive et sans plus-value, sur la base des plans PRO/DCE, et soumises à ARCHITECTURE TO AIR pour visa avant tout démarrage des travaux et/ou toute mise en fabrication.
- Plans PAC (Plans d'Atelier et de Chantier) à fournir par l'entreprise.
- Le VISA D'EXÉCUTION de la MOE est OBLIGATOIRE et doit être obtenu avant le démarrage du chantier.
- AUCUN TRAVAIL ne peut débuter sans visa d'exécution écrit de la MOE.
- Tout écart, modification ou dérogation aux plans DCE/PRO est interdit sans autorisation écrite explicite de la MOE.
- L'entreprise est responsable de la conformité de ses travaux aux plans visés.

DIAGNOSTIC ET GESTION DU PLOMB

- Avant commencement des travaux impliquant démolition, déconstruction, ponçage ou enlèvement de surfaces peintes anciennes, l'entreprise doit obligatoirement réaliser un DIAGNOSTIC PLOMB conforme Code du Travail.
- Transmettre résultats diagnostic à la MOE et MOA avant intervention.
- Mettre en œuvre PROCÉDURES DÉCAPAGE SÉCURISÉ si plomb détecté (concentration > 1 mg/cm²)
- Équipement protection individuelle obligatoire : masque FFP3, gants, vêtements protection
- Gestion DÉCHETS DANGEREUX : évacuation par prestataire agréé ICPE
- Nettoyage complet chantier après travaux – absence poussière plomb résiduelle
- Documentation certification conformité travaux à fournir MOE
- Responsabilité entreprise : seule responsable respect prescriptions plomb
- AUCUN TRAVAIL ne peut débuter sans confirmation diagnostic réalisé et approuvé